

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Le 20 janvier 2014

SOMMAIRE DU BUDGET 2014

Chers citoyens, chères citoyennes,

Il fait grand plaisir au conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge de vous présenter le sommaire du budget municipal pour l'année 2014. Suite à l'élection générale du 3 novembre 2013, le nouveau conseil s'est réuni plus d'une douzaine de fois pour évaluer la situation financière de la municipalité et traduire les priorités des électeurs en plan d'action pour l'équipe de l'hôtel de ville.

Pendant cette période, nous avons eu le départ de la directrice générale le 23 décembre 2013, alors que le poste de directeur des travaux publics était déjà vacant. Nous avons également vécu un deuil profond suite au décès du conseiller et ami Raymond Larose, le 1 janvier 2014.

Le conseil est arrivé tout de même à préparer un budget proactif et innovateur qui représente un virage important pour la municipalité. Nous vous invitons à prendre connaissance du sommaire dans les pages qui suivent, accompagné d'une brève description des volontés du conseil pour chaque département.

Nous vous remercions tous et toutes pour la confiance que vous nous avez exprimée le 3 novembre dernier. Nous demeurons à l'écoute pour toute suggestion sur la manière dont la municipalité pourrait mieux vous servir. Bonne lecture.

Le conseil,

John Saywell, Maire

Robert D'Auzac

Michel Perreault

Claude Cadieux

Sébastien Gros

Daniel Gauthier

BUDGET D'OPÉRATION 2014

REVENUS

Gel des revenus de taxe foncière générale :

Le conseil s'est engagé à réduire les taxes augmentées par l'administration précédente. En premier lieu, nous avons gelé les revenus de taxes foncières générales et la taxe spéciale du service de la dette relativement à ceux de 2013. Pour compenser l'augmentation de la valeur des propriétés pour 2014, nous avons réduit le taux de taxation général pour les résidences et terrains non-bâties de 0,7276 à 0,6500.

Équité pour les résidents et résidentes :

Notre communauté compte bon nombre de citoyens et citoyennes à revenus fixes en raison de leur âge ou de leur situation économique précaire. Suite à l'augmentation importante de la valeur des immeubles non-bâties en 2014, les taxes sur les terrains non-bâties augmentent alors que celles des résidences bâties diminuent de façon significative. Il y a donc une réduction de taxe réelle, sauf exception, pour tous les résidents et résidentes de la municipalité. Trois exemples sont fournis en annexe ci-jointe.

Taxes commerciales et industrielles :

Sur le plan industriel, avec la baisse de l'évaluation de certaines propriétés industrielles, nous avons augmenté le taux de taxation afin de générer à peu près les mêmes revenus qu'en 2013. Pour ce faire, nous avons dû augmenter aussi le taux de taxation des immeubles commerciaux pour respecter les ratios fixés par la loi. Cette augmentation était inévitable en raison des ratios, mais nous nous sommes engagés à affecter les revenus supplémentaires de cette augmentation commerciale directement à des activités concrètes de promotion économique pour aider les commerces touchés.

Service de la dette :

Pour ce qui est de la taxe spéciale pour le service de la dette, nous avons réussi à la diminuer, pour tous les contribuables, en raison du remboursement substantiel de la dette qui a été commencé dans le budget de 2012. À noter que l'emprunt contracté pour financer l'investissement dans le projet des Chutes Bell, qui vient dû en 2014, sera entièrement remboursé à même les surplus générés par la vente de cet investissement en 2013, sans frais additionnel aux contribuables.

Il n'y a pas de changement significatif dans les autres revenus.

BUDGET D'OPÉRATION 2014 (suite)

DÉPENSES

Direction générale :

Le conseil recrutera, le plus rapidement possible, une nouvelle personne à la Direction générale de la municipalité. Cette personne sera chargée, en priorité, d'établir l'ordre et d'assurer l'efficacité dans la gestion des ressources humaines et dans la planification du travail des différents départements. La Direction générale compte déjà un service de Taxation et de comptabilité des plus compétents. Le service de Greffe et des communications se verra confier l'ensemble des dossiers de litige de la municipalité afin de rationaliser la gestion de nos conflits antérieurs et établir des relations saines et respectueuses avec tous nos employés et partenaires. Nous établirons une nouvelle procédure de suggestions et de plaintes afin de s'assurer que tous les contribuables puissent communiquer efficacement avec l'hôtel de ville en tout temps.

Direction des Travaux publics et sécurité :

Les services directs aux citoyens seront dorénavant regroupés sous cette direction. On y retrouvera la voirie, le déneigement, l'aqueduc et la gestion des matières résiduelles et recyclables d'une part, et le service de la sécurité incendie et civile, d'autre part. Cette direction s'occupera également de la gestion des véhicules, de l'équipement et du garage municipal. Comme le service de sécurité aura bientôt complété l'application du Schéma des risques de sécurité incendie et puisque la flotte des véhicules et équipements a été modernisée, la priorité réside maintenant dans l'émondage, le nettoyage des fossés et le remplacement de nombreux ponceaux sur tous les chemins principaux de la municipalité. On travaillera également sur le drainage et le rehaussement sur les chemins Rawcliffe et Walker/McCallum. Enfin, on améliorera les intersections des chemins secondaires perpendiculaires à la route 148 et à la route 344.

Direction de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Services techniques

Tous les services de gestion du territoire seront regroupés sous cette direction, en particulier les services de l'urbanisme, de la protection environnementale et des services techniques. La priorité est de compléter la production et le dépôt des règlements d'urbanisme dans les nouveaux délais accordés par le gouvernement. Ce travail est maintenant en retard de plusieurs années et il est indispensable à la bonne gestion du développement du territoire. La municipalité assumera graduellement plusieurs nouveaux champs de responsabilité attribués par des lois environnementales et autres. Cette direction assumera la coordination des services de l'ingénierie et les appels d'offres pour travaux d'infrastructure majeurs.

Santé, culture, loisirs, tourisme et développement économique

Sans avoir ni direction ni directeur, les services de développement communautaire et économique sont tout de même d'une importance capitale pour la population et se verront accorder plus d'attention : meilleur encadrement des bibliothèques, investissement continu dans les équipements sportifs et récréatifs, support pour les activités de santé et de saines habitudes de vie, les jardins communautaires, les activités des organismes communautaires, etc.

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE
RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (Article 176.4)
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

SOMMAIRE COMPARATIF 2013-2014

REVENUS	2013	2014
TAXES FONCIÈRES	3 909 176,00	3 913 559,00
PAIEMENTS TENANT EN LIEU DE TAXES	61 000,00	61 500,00
TRANSFERTS	246 890,00	62 590,00
SERVICES RENDUS	67 343,00	83 218,00
IMPOSITIONS DE DROITS	113 500,00	267 300,00
AMENDES ET PÉNALITÉS	10 992,00	10 650,00
INTÉRÊTS	104 704,00	78 000,00
AUTRES REVENUS	162 395,00	30 663,00
	4 676 000,00	4 507 480,00
DÉPENSES	2013	2014
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 014 733,00	1 030 991,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE/INCENDIE	674 301,00	679 487,00
TRANSPORT/VOIRIE	1 568 302,00	1 502 544,00
HYGIÈNE DU LIEU	289 981,00	346 604,00
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	8 500,00	16 461,00
URMANISME et APPLICATION DE LA LOI	270 865,00	301 232,00
LOISIRS ET CULTURE	151 938,00	171 295,00
FRAIS DE FINANCEMENT	70 489,00	84 131,00
	4 049 109,00	4 132 745,00
EXCÉDENT AVANT CONCILIATION	626 891,00	374 735,00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
PRODUIT DE DISPOSITION SUR VENTE D'ACTIFS	-380 000,00	0,00
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	461 598,00	617 126,00
AFFECTATIONS	545 293,00	-242 391,00
TOTAL CONCILIATION	626 891,00	374 735,00
EXCÉDENT APRÈS CONCILIATION	0,00	0,00

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

AFFECTATIONS :

Les ressources financières servant à financer les projets d'investissement proviendront de plusieurs sources :

Des financements majeurs seront procurés sous forme de subventions. Le conseil désire assurer la population que, pour éviter les erreurs du passé, aucun projet devant être financé par une subvention ne sera commencé tant et aussi longtemps que la subvention ne sera pas octroyée. Les principales subventions sont : le PAERRL du Ministère des Transports; le PIQM, et le FCCQ du Ministère des Affaires municipales; l'Aide aux immobilisations (patrimoniales) du Ministère de la Culture et des communications et le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.

Plusieurs projets seront financés par le surplus accumulé de la municipalité, surplus obtenu surtout suite à la vente de notre investissement dans le projet d'Hydro-Québec des Chutes Bell. Une partie du surplus a déjà été engagée pour mener à terme la construction du nouvel Hôtel de ville.

Des règlements d'emprunt seront utilisés pour deux projets : l'agrandissement du garage municipal et la terminaison de certains travaux du chemin Kilmar. Par ailleurs, les nouveaux équipements seront financés par emprunt de notre propre Fonds de roulement.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014 (suite)

PROJETS :

Véhicules et équipement

- Tracteur (100 000 \$)
- Camion pick-up (30 000 \$)
- Modifications - camion vidanges (25 000 \$)
- Modifications – F350 (40 000 \$)

TOTAL équipement 195 000 \$

Infrastructure routière :

- Ch. Kilmar : Réhabilitation de la première côte et courbe au km 3, au nord du chemin Brown-Bennett, fondation et asphalte sur environ 400 m. (Règlement d'emprunt 250 000\$).
- Ch. Scotch I : courbe dans le corridor d'Hydro-Québec, correction de la courbe et pente (Député de l'Assemblée nationale 45 000\$).
- Ch. Scotch II : correction de la courbe et pente au pied de la grande côte au nord de l'autoroute 50 (Carrières et sablières 100 000\$).
- Ch. Harrington I : Rehaussement de la fondation et nouvel asphalte entre chemin McRae et chemin de la Rivière Rouge nord (PAERRL 100 000\$).
- Ch. Harrington II : Reconstruction de la côte, rehaussement de la fondation et nouvel asphalte, entre le pont de Rivington et le chemin de la Rivière Rouge sud (PAERRL 100 000\$).
- Ch. de la Rivière Rouge : Analyse fonctionnelle et structurelle du corridor routier, permettant de déterminer les solutions de réhabilitation et de relocalisation du chemin en accord avec sa vocation (Subvention FCCQ 30 000\$ + Subvention du Fonds Municipal Vert 30 000\$ = 60 000\$).
- Ch. Principal à Calumet : Analyse fonctionnelle et structurelle du corridor principal du village, permettant de déterminer les solutions de réhabilitation de la chaussée, de l'aqueduc, des égouts pluviaux et des trottoirs du corridor en accord avec sa vocation (Subvention FCCQ 20 000\$ + Subvention du Fonds Municipal Vert 20 000\$ = 40 000\$).

Total infrastructure routière : 695 000\$

Autres immeubles

- Hôtel de ville : terminer la construction du nouvel hôtel de ville commencée par l'administration antérieure (Surplus 531 904\$)
- Garage municipal : agrandissement du garage municipal (Subvention PIQM 440 000\$ + Règlement d'emprunt 220 000\$ = 660 000\$)
- Gare historique de Calumet : acquisition et sécurisation de la Gare historique de Calumet à des fins de réhabilitation (Surplus 10 000\$ + Subvention MCC 90 000\$ = 100 000\$).
- Parc du lac Grenville : acquisition pour fins de parc des terrains récréatifs au Lac Grenville (Surplus 2 000\$).

TOTAL autres immeubles : 1 293 904\$

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Affectations

PAERRL	325 000 \$
PIQM	440 000 \$
FCCQ	50 000 \$
FMV	50 000 \$
MCC –Patrimoine	90 000 \$
Député Ass. Nat.	45 000 \$
Pacte Rurale	10 000 \$
Carrières et sablières	100 000 \$
Surplus - Hôtel de ville	531 904 \$
Surplus	2 000 \$
Fonds de roulement	195 000 \$
Règlement d'emprunt	<u>470 000 \$</u>
Total :	2 183 904 \$

Projets :

Équipement	195 000 \$
Infrastructure routière	695 000 \$
Autres immeubles	<u>1 293 904 \$</u>
Total :	2 183 904 \$